

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 5 octobre 2015 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Michèle Tremblay et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs André Dansereau, Luc Fortin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Est aussi présent: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

182-2015 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

183-2015 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par monsieur André Dansereau appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2015, tel que lu.

Adopté.

184-2015 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 30 septembre 2015, pour les chèques #5053 au #5362 totalisant 330 378,73\$.

Adopté.

185-2015 CORRESPONDANCES

- a) Suite à l'acceptation de notre programmation de travaux TECQ 2014-2018 – réception du calendrier de versements;
- b) Remerciement des organisateurs Journée Terry Fox – somme amassée 15 975\$.

186-2015 MANDAT POUR INSPECTION DES CONDUITS D'ÉGOUTS

ATTENDU que les demandes de soumission faites sur invitation auprès de Aquarehab, Essatech, National Vacuum et Nordikeau;

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur André Dansereau et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Nordikeau inc.	39 953,81\$
National Vacuum	58 168,84\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **Nordikeau inc.** pour des quantités moindres, au montant de **25 168,02\$** taxes incluses.

Adopté.

187-2015 MANDAT POUR AUSCULTATION DE LA CHAUSSÉE

ATTENDU que les demandes de soumission faites sur invitation auprès de Nordikeau et Solmatech;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Luc Fortin et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Nordikeau inc.	8 740,64\$
Solmatech	9 821,55\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **Nordikeau inc.** au montant de **8 740,64\$** taxes incluses.

Adopté.

188-2015 SIGNATURES DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2015-2018 DES COLS BLANCS

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyée par madame Nathalie Fillion et résolu unanimement d'entériner la signature de la convention collective des cols blancs pour 2015-2016-2017-2018.

Adopté.

189-2015 PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente de la Commission scolaire des Patriotes pour l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins sportives, récréatives, culturelles et communautaires.

Adopté.

190-2015 SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU 17 AU 24 OCTOBRE 2015

CONSIDÉRANT que toutes les bibliothèques publiques du Québec s'unissent afin de promouvoir et de faire connaître les services qu'elles offrent;

CONSIDÉRANT l'importance et la diversité des rôles joués par la bibliothèque publique auprès de la population : INFORMER, ÉDUQUER, DONNER ACCÈS À LA CULTURE ET À LA DÉTENTE;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque publique est un équipement culturel essentiel dans une municipalité et qu'elle est l'instrument de base du développement culturel des citoyens;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur Claude Ménard, et résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 17 au 24 octobre 2015, *SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES* dans notre municipalité.

Adopté.

191-2015 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 100 000 \$ plus taxes, conformément aux exigences du ministère des Transports. Travaux de pavage sur la rue Laurier et le rang des Terres-Noires.

Adopté

192-2015 CONTRAT AVEC CONTRÔLEUR ANIMALIER POUR 2016

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et unanimement résolu d'entériner le contrat avec Contrôle Animalier Montérégie pour le contrôle animalier sur le territoire de la Municipalité de Verchères pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Contrat de 21 500\$ plus taxes.

Adopté.

193-2015 TRANSPORT FERROVIAIRE

CONSIDÉRANT que le transport de pétrole lourd sur la voie ferrée est cause de vibration, de bruit et qu'il y a des craintes au niveau de la sécurité;

CONSIDÉRANT que la vitesse du train dans la section de Verchères est de beaucoup supérieure à celle sur le territoire des villes à l'ouest de Verchères;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu de demander au Canadien National :

1. De réduire la vitesse des trains pour le passage dans le village de Verchères;
2. De poursuivre la soudure des rails sur le tronçon de Verchères;
3. Du retour des programmes d'aide afin de permettre l'installation d'une barrière et des clôtures pour éliminer le sifflement des trains.

Adopté.

194-2015 OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accorder une aide financière de 500 \$ à Opération Nez Rouge. Il est également autorisé de leur permettre un affichage temporaire sur notre territoire.

Adopté.

195-2015 SERVITUDES ÉGOUT : 599-621 ROUTE MARIE-VICTORIN

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer les servitudes pour le 599-621 route Marie-Victorin.

Adopté.

196-2015 ACHAT REGROUPÉ DE PRODUITS CHIMIQUE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur André Dansereau et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et la coordonnatrice aux travaux publics à signer pour la commande d'achat regroupé de produits chimiques pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées.

Adopté.

197-2015 DÉVERSEMENT DES EAUX USÉES DANS LE FLEUVE À MONTRÉAL

Le Conseil municipal a été particulièrement surpris de la décision de la Ville de Montréal de déverser de si grande quantité d'égouts dans le fleuve St-Laurent.

Le Conseil est tout autant surpris que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec ait approuvé le tout.

Malgré que nos usines de filtration d'eau potable puissent assurer une production d'eau de qualité, nous trouvons que les considérations de protection de la faune et de la flore n'ont pas été prises en compte.

Les villes et différents organismes travaillent depuis des années et redoublent d'effort pour améliorer la qualité de l'eau du fleuve, la propreté des rives et favorisent un usage accru de ce joyau qu'est le fleuve St-Laurent.

Pour toutes ces raisons, il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur André Dansereau et unanimement résolu que la Municipalité de Verchères demande aux autorités responsables dans ce dossier d'envisager d'autres alternatives pour assurer la protection du fleuve.

Que cette résolution soit transmise au maire de Montréal M. Denis Coderre, au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec M. David Heurtel, Ministre de l'Agence de développement économique du Canada M. Denis Lebel et à la MRC de Marguerite-D'Youville.

Adopté.

198-2015 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

199-2015 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 35, la séance est levée sur la proposition de madame Michèle Tremblay appuyée par monsieur Gilles Lamoureux.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec. très.

200-2015 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier
